

Département d'études françaises, UWO
FR-4040B – Automne 2016
Introduction à l'ancien français

Prof. John Nassichuk
Bureau : AHB 2R18B (Old Ivey)
Courriel : jnassich@uwo.ca
Heures de bureau : le jeudi, 11h-13h (ou sur rendez-vous)

Lieu du cours : P and AB 36
Heure du cours: le lundi, 13h30-16h30

Description du cours

Le cours d'introduction à l'ancien français poursuit un double objectif : permettre aux étudiants de comprendre les plus anciens textes de la littérature française et les amener à expliquer et à analyser les phénomènes grammaticaux qui caractérisent cet état de langue. On accordera également une importance primordiale au passage du latin au français. La connaissance des mécanismes qui ont marqué l'évolution phonétique et la formation des paradigmes morphologiques de l'ancien et du moyen français permettent ultimement de mieux comprendre certaines des caractéristiques du français moderne. Les exercices de compréhension et de traduction seront accompagnés de l'étude de la syntaxe et du vocabulaire de l'ancienne langue, sans pour autant délaisser certains aspects de la littérature et de la civilisation médiévales, nécessaires à la compréhension des textes.

Objectifs pédagogiques

L'étudiant qui réussira ce cours sera en mesure de

1. Connaître les principaux traits morphologiques, phonétiques et syntaxiques qui caractérisent l'ancien français, et identifier les plus importantes différences entre les deux états de langue,
2. Comprendre un texte médiéval et savoir repérer les caractéristiques socioculturelles rattachées à l'époque,
3. Utiliser les principaux outils pour la compréhension et la traduction du français médiéval (à savoir les grammaires, dictionnaires, bases lexicographiques),
4. Traduire en français moderne un texte en ancien français,
5. Exprimer oralement les phénomènes qui caractérisent un texte médiéval sur le plan de la grammaire et du contenu,
6. Savoir expliquer des phénomènes du français moderne à partir de la connaissance du français médiéval.

N.B. :

- Toute absence à une évaluation entraîne la note 0 à moins d'une justification par écrit.
- La présence au cours est obligatoire. Merci de me prévenir en cas d'absence.
- La qualité du français compte pour 10% de la note de tous les travaux.

- Toute utilisation abusive de la technologie sera sanctionnée par l'expulsion immédiate.
- <http://www.uwo.ca/french/academicinformation.html>

Barème

- 5 Exercices de compréhension 20% (4 meilleurs)
- 5 Exercices de traduction 20% (4 meilleurs)
- Examen partiel 10%
- Explication de texte, orale et écrite 10%
- 5 Fiches de vocabulaire 5 %
- Présence, participation, préparation 5 %
- Examen final 30%

Bibliographie

Bazin-Tachella, Sylvie. *Initiation à l'ancien français*, Paris, Hachette, 2001.

Dufournet, Jean (éd.), *La châtelaine de Vergy*, Paris, Gallimard Folio, 1994.

Photocopies distribuées en classe et textes postés sur OWL.

(Livres recommandés)

Greimas, A. J., *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris, Larousse, 1980.

Kibler, William et W. McAvoy, *Introduction to old french*, MLA of America, 1984.

Échéancier

12 septembre : Présentation du syllabus et révision grammaticale

19 septembre : Phonétique et orthographe de l'ancien français

Compréhension 1

26 septembre : Substantifs et adjectifs

Bazin-Tachella, p. 33-47

Compréhension 2

3 octobre : Articles et possessifs

Bazin-Tachella, p. 48-56

Traduction 1

10 octobre : Action de Grâce (pas de cours !)

17 octobre : Démonstratifs et pronoms

Bazin-Tachella, p. 57-76

Compréhension 3

24 octobre : Verbes, morphologie
Bazin-Tachella, p. 77-107

Compréhension 4

Traduction 2

15 février : «Semaine de lecture»

31 octobre : Verbes, syntaxe
Bazin-Tachella, p. 109-120.

Examen partiel

7 novembre : La phrase : interrogation, injonction, négation
Bazin-Tachella, p. 121-131.

Compréhension 5

Traduction 3

14 novembre : L'ordre des syntagmes
Bazin,-Tachella, p. 132-135.

Traduction 4

21 novembre : Préparation de l'explication de texte. Rencontres individuelles avec l'instructeur. Pas de cours magistral.

Traduction 5

28 novembre : Révision des formes verbales.

05 décembre : Exercices de syntaxe et de traduction, préparation de l'examen final.

Policy on Accommodation for Medical Illness:

http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/rights_responsibilities.html

Students seeking academic accommodation on medical grounds for any missed tests, exams, participation components and/or assignments worth 10% or more of their final grade must apply to the Academic Counselling office of their home Faculty and provide documentation. Academic accommodation cannot be granted by the instructor or department. A student seeking academic accommodation for any work worth **less** than 10% must contact the instructor and follow the course specific instructions provided on the course outline. Final examinations must be written at the scheduled time unless formal alternative arrangements for a Special Examination have been approved (by the instructor, the Department and the Home Faculty Dean's Office) based on valid documented grounds.

A downloadable Student Medical Certificate can be found here:

http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/rights_responsibilities.html

Support services

Students who are in emotional/mental distress should refer to Health and Wellness website http://www.health.uwo.ca/mental_health for a complete list of options about how to obtain help.

Statement on Plagiarism, Cheating and other Scholastic Offences

Scholastic offences are taken seriously and students are directed to read the appropriate policy, specifically, the definition of what constitutes a Scholastic Offence in the Academic Handbook available on the Academic Calendar website, here: <http://www.westerncalendar.uwo.ca/2014/pg113.html>

Policy on Attendance

“Any student who, in the opinion of the instructor, is absent too frequently from class or laboratory periods in any course, will be reported to the Dean of the Faculty offering the course (after due warning has been given). On the recommendation of the department concerned, and with the permission of the Dean of that Faculty, the student will be debarred from taking the regular examination in the course. The Dean of the Faculty offering the course will communicate that decision to the Dean of the Faculty of Registration.” (http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/examinations.html)

Important Academic Information for Students Taking Courses in the Department of French Studies

http://www.uwo.ca/french/undergraduate/counselling/academic_information/index.html